Vers la création d'une voie verte entre Roville-aux-Chênes et Autrey

La communauté de communes de la Région de Rambervillers travaille sur une voie verte reliant Roville-aux-Chênes à Autrey, avec une première tranche entre Saint-Maurice-sur-Mortagne et la zone industrielle de Rambervillers.



La communauté de communes de la Région de Rambervillers cultive un projet de création d'une voie verte reliant Roville-aux-Chênes à Autrey via Rambervillers. Photo d'illustration Jérôme Humbrecht

Sera-t-il possible un jour de relier à vélo la métropole du Grand-Nancy aux Hautes-Vosges ? Pour faciliter la réalisation de ce projet, la communauté de communes de la Région de Rambervillers planche sur l'aménagement d'une voie verte qui permettrait de relier Roville-aux-Chênes à Autrey, « les deux pôles botaniques du territoire » (le premier avec l'école d'horticulture et de paysage, le second avec l'abbaye et ses jardins botaniques). Une première tranche partirait de Saint-Maurice-sur-Mortagne pour rejoindre la zone industrielle de Rambervillers.

16 hectares d'emprise pour la première tranche

Pour l'heure, l'appel d'offres n'a pas encore été lancé. « On est en train de rencontrer les communes pour l'acquisition du foncier, on aura 16 hectares d'emprise sur le tronçon Saint-Maurice-Rambervillers, précise Christophe Lemesle, président de la 2C2R. 79 % sont propriétés des communes, 19,5 % de la SNCF et 1 % de privés. »

L'investissement dans cette première tranche devrait s'élever à 1,681 M € HT. Somme subventionnée à 80 % par les partenaires publics (État via DSIL et appel à projets, Région, Département), le reste sera autofinancé par l'intercommunalité avec ses fonds propres. Le projet pourrait être lancé en 2026.

Quel parcours pour la suite ?

Et pour la suite du parcours, après la zone industrielle de Rambervillers ? Tout dépendra de la possible cohabitation avec un autre projet structurant pour le territoire : celui d'une possible réouverture de la ligne fret, aujourd'hui désaffectée, entre Rambervillers et Bruyères, qui permettrait de décarboner une partie plus importante de la logistique d'Egger, spécialiste du panneau de particules bois.

Une étude d'opportunité sur les modalités de réouverture et de gestion sera restituée à la fin du premier semestre 2025. Si la voie verte et la ligne fret ne pouvaient cohabiter l'un à côté de l'autre, un autre parcours sera étudié pour la deuxième tranche de la voie verte, fait valoir Christophe Lemesle.

Une fois cette voie verte achevée, il restera à la connecter sur quelques kilomètres aux voies vertes d'intercommunalités voisines, celles des communautés de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, en Meurthe-et-Moselle, et de Bruyères-Vallons des Vosges dans le département vosgien.

• **David Henry**